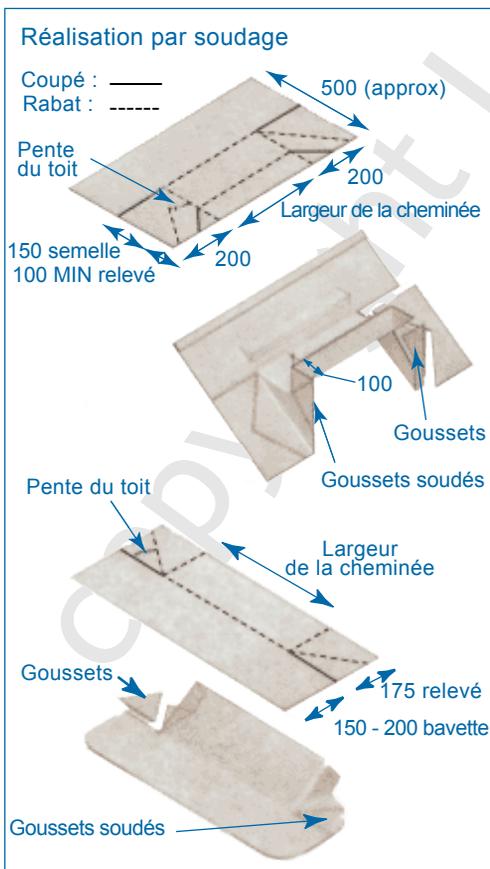


ÉPAISSEUR DU PLOMB

Suivant la largeur de la cheminée, l'épaisseur devra être de 2 mm pour des longueurs de bavette inférieures ou égales à 1,5 m hors tout, ou de 2,5 mm si la longueur est supérieure.

PRÉPARATION

Suivant la pente de la couverture, il pourra être nécessaire de réaliser une forme d'entablement en volige ou en plâtre à l'arrière de la cheminée. Ce sera notamment le cas pour les toitures en tuiles mécaniques, en tuiles plates ou en ardoises. La surface plane ainsi obtenue, affectée d'une légère pente (2° à 5°), doit affleurer la partie supérieure du rang de tuiles amont le plus proche de la cheminée. Cette forme étant réalisée, le couvreur approche les tuiles au plus près de la cheminée et trace tout autour de celle-ci, en suivant la pente du toit, la hauteur du relief de l'abergement.



■ *Traçage, découpe et préparation des différentes parties de l'entourage.*

Nota : Dans toutes les préparations qui vont suivre, il est recommandé de procéder au grattage des parties à souder avant le pliage de celles-ci.

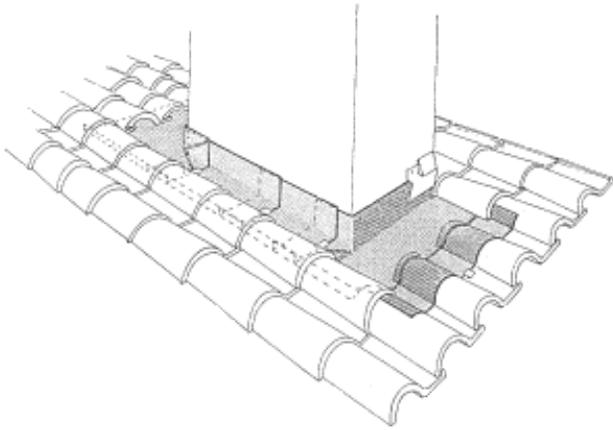
ARRIÈRE

■ *Le traçage diffère légèrement si un entablement à l'arrière de la cheminée est prévu ou non. La largeur de ce dernier sera alors ajoutée entre le métal prévu pour le relief et la bavette arrière (voir la figure ci-contre). La longueur de la bavette arrière devra être au moins égale à la projection sur la pente du toit de la hauteur du relief.*

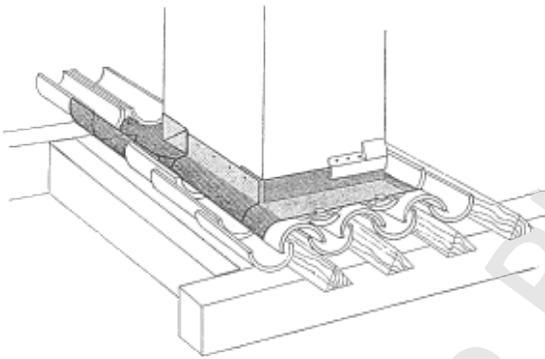
■ *Après découpe et mise en forme par pliage de la partie arrière, il suffit de tracer sur des chutes de plomb la découpe des goussets à rapporter pour obtenir des contours rectilignes, puis de souder ceux-ci en place par soudure autogène bord à bord.*

Dans le cas de toitures en tuiles romanes ou en tuiles rondes "tiges de botte", les largeurs de la bavette peuvent être différentes de part et d'autre de la cheminée, selon la position plus ou moins proche des tuiles par rapport à cette dernière.

DEVANT :



- Le tracé de la bavette de devant consiste à prévoir la découpe du métal nécessaire au relief, en tenant compte de la pente du toit pour le retour sur les côtés de celui-ci.
- La longueur de la bavette doit être suffisante pour recouvrir le nez des tuiles sur le devant de la cheminée.
- Après pliage en forme, compléter les manques en venant souder bord à bord des goussets rapportés.
- Dans le cas de tuiles présentant un fort relief, la bavette pourra être mise en forme sur la tuile par emboutissage à l'aide d'un maillet ou découpée puis soudée par soudure autogène à la bande de relief. Une simplification de ce travail peut être obtenue en comblant le relief des tuiles avec un ciment bâtard ou des tuiles découpées (fendis).



CÔTÉS :

- Selon la nature du matériau de couverture, le recouvrement des côtés pourra être réalisé :
 - soit par des noquets successifs.
 - soit à l'aide d'une seule bande fixée à sa partie supérieure.

POSE :

- La mise en place se fait dans l'ordre suivant :
 - Devant
 - Côtés
 - Arrière.
- L'ensemble est ensuite couronné par une bande à rabattre en plomb ou une bande porte-solin en zinc pistonnée dans la cheminée au-dessus du plomb, puis par un solin en ciment.

